



Licence Tourisme

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Tourisme. 2010, Université de Perpignan via Domitia - UPVD. hceres-02035721

HAL Id: hceres-02035721

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035721>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan - Via Domitia

Demande n° S3110053693

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Tourisme

Présentation de la mention

La L3 mention Tourisme de l'Université de Perpignan-Via Domitia succède en 2009-2010 à la licence mention Management du tourisme créée en 2004, cette dernière étant l'héritage d'une licence ouverte sur l'hôtellerie, le patrimoine et la culture touristique mise en place en 1991.

La formation propose deux parcours, Patrimoine et Hôtellerie. Elle offre une spécialisation vers le tourisme pour les étudiants ayant suivi un bac+2 dans des disciplines très variées (L2 ou diplôme universitaire de technologie (DUT) du secteur tertiaire). Elle permet une insertion professionnelle rapide, mais également une poursuite d'études en master.

La L3 Tourisme est dispensé à Perpignan et à Mende et propose un contenu pédagogique identique sur ces deux sites.

Avis condensé

• Avis global :

La licence Tourisme est une formation relativement ancienne à l'UPVD, justifiée au regard du poids de l'activité touristique dans la région de Perpignan. La professionnalisation, la continuité avec une poursuite d'études en master, de même que l'ouverture sur l'international sont des atouts marquants de la formation. Pour autant, le dossier présente des zones d'ombre importantes : il n'y a aucune justification à l'existence de l'antenne de Mende, qui offre exactement le même contenu pédagogique ; les modalités de pilotage effectif et de coordination de la mention entre les deux lieux ne sont pas explicitées, et l'équipe pédagogique est très restreinte (deux enseignants-chercheurs et deux doctorants) ; pas de précision sur les dispositifs d'évaluation des enseignements ; informations évasives ou absentes sur l'origine des étudiants et sur leur devenir ; pas de réflexion en termes de compétences transversales ; déséquilibre fort entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) en faveur des premiers, avec pour conséquence une part ténue dévolue aux contrôles continus ; peu d'information sur l'ouverture à la formation continue ; existence d'une convention favorisant l'arrivée d'étudiants chinois dans l'antenne de Mende sans préciser les modalités éventuelles de prise en charge et de remise à niveau linguistique.

• Points forts :

- Ouverture sur l'international (40 % des étudiants suivent un stage à l'étranger) et sur le monde professionnel : stage obligatoire de trois mois, importance du temps d'enseignement assuré par les professionnels (32 %).
- Formation en phase avec le poids économique du tourisme dans la région de Perpignan, ouvrant à de nombreux débouchés professionnels possibles.



- Points faibles :
 - La duplication de l'offre de formation sur les deux sites de Perpignan et de Mende n'est pas justifiée.
 - Pas d'indicateurs sur le devenir ni sur l'origine des étudiants (y compris quand il y a poursuite d'études en master, et pour les étudiants non diplômés).
 - Manque d'évaluation de la formation.
 - Très forte disproportion entre CM et TD au détriment des TD.
 - Pas d'analyse des compétences transversales développées pendant la formation.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : C
- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de :

- Profiter de l'existence des deux sites, Mende et Perpignan, pour établir une complémentarité assise sur les points forts de chaque site ; par exemple, il pourrait y avoir un tronc commun puis une spécialisation par site.
- Renforcer les instances de pilotage, notamment l'équipe pédagogique.
- Renforcer l'atout que représente l'ouverture sur l'international, en mettant en place des dispositifs pour aider les étudiants étrangers.
- Mettre en place des indicateurs de suivi des étudiants, et des indicateurs sur l'origine des étudiants.
- Mieux articuler le contenu pédagogique aux objectifs de la mention.
- Mettre en place des modalités d'évaluation de la formation, et intégrer les résultats au pilotage.
- Ouvrir explicitement la formation à la formation continue.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

L'équipe pédagogique se limite à deux enseignants-chercheurs et à deux doctorants ; l'équipe d'enseignants comprend neuf enseignants-chercheurs regroupant neuf sections du CNU, ainsi que des PRAG, PRCE et PAST. La pluridisciplinarité de l'équipe enseignante est un atout à souligner, mais l'effectif de l'équipe pédagogique demeure très réduit. En outre, il n'y a pas de commission de perfectionnement. Les modalités de l'évaluation des enseignements ne sont pas explicitées. Il n'y a pas de données sur l'origine des étudiants ni sur leur suivi (le lien suggéré vers l'ENT de l'UPVD n'est pas accessible car protégé par mot de passe). Le dossier ne mentionne pas d'information sur la coordination du pilotage entre Perpignan et l'antenne de Mende.

2 ● Projet pédagogique :

La licence est justifiée dans le dossier pour le site de Perpignan, au regard de l'importance du secteur touristique dans la région de Perpignan. Il n'y a pas d'élément permettant d'apprécier la situation de l'antenne de Mende. Les enseignements dispensés sont présentés comme étant similaires sur les deux sites.

Le contenu des enseignements correspond globalement aux objectifs annoncés. Cependant, le dossier est pénalisé par d'importantes zones d'ombre : informations évasives sur le devenir des diplômés (selon le dossier, 70 % des étudiants poursuivent en master et 30 % des étudiants s'insèrent professionnellement dès la sortie de L3 : dans quels types d'emploi ? quels secteurs ? précarité des emplois ?) ; compétences transversales non mentionnées ; très fort déséquilibre en faveur des cours magistraux (82 % du volume horaire), d'où une faiblesse du contrôle continu, sans justification ; modalités d'évaluation de la formation non explicitées.



3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Les dispositifs d'accompagnement des étudiants comprennent une semaine d'accueil organisée par l'UPVD pour les primo entrants, un suivi pédagogique par un responsable (enseignant permanent), un suivi par un enseignant référent pendant le stage et quelques réunions d'information sur les stages et sur les débouchés par le responsable au cours de chaque semestre.

Le dossier évoque une convention existant entre l'antenne de Mende et une province chinoise depuis 2003, permettant l'accueil de dix étudiants chinois à Mende (et réciproquement l'envoi d'étudiants français). Toutefois, les dispositifs d'apprentissage du français pour les étudiants chinois ne sont pas mentionnés.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La licence offre une professionnalisation réelle au regard du stage de trois mois obligatoires, et de l'implication de professionnels dans l'équipe enseignante. La mobilité internationale est également avérée (40 % des stages ont lieu à l'étranger). Néanmoins, le dossier demeure trop lacunaire pour apprécier les résultats de cette professionnalisation : pas de données sur le type d'emploi et les secteurs d'activité des étudiants qui cherchent du travail après le L3 ; pas de données sur le taux de réussite de ceux qui poursuivent en master ; pas d'information sur le devenir des sortants non diplômés ; pas d'information sur le degré d'ouverture à la formation continue.